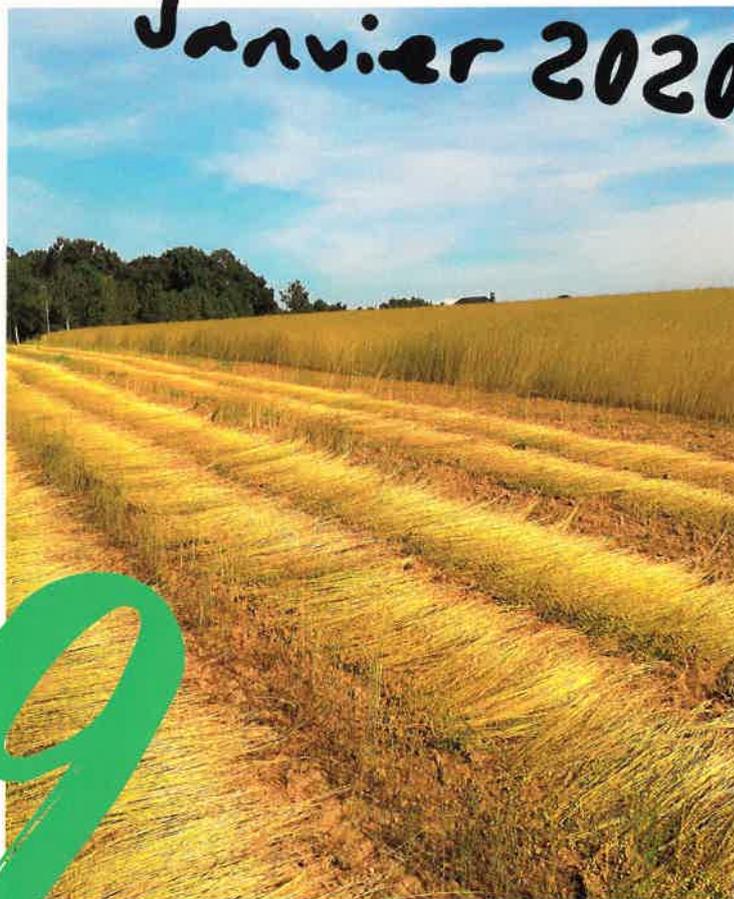


SAINNEVILLE INFOS

Janvier 2020



ETAT CIVIL 2019

Gauthier MALO
le 02 janvier



Roxane CANAUX
le 13 janvier



Manoliya DUFOUR
le 15 janvier



Théa MALANDAIN
le 30 avril



Mya LEPOITTEVIN
le 11 juin



Emma THIERRY
le 17 septembre



Léandre DERREY LANOS
le 13 novembre



Kamila VANDAMME
le 26 novembre

Thibault ROLLAND
le 08 septembre

ILS SE SONT DIT OUI : 4 MARIAGES

Maxime GRANDIN & Clémence BREARD
le 29 juin

Steven CAGNA & Laura VISPE
le 07 septembre

Arnaud LAFITTE & Fanny CROCHEMORE
le 12 octobre

Denis HUTEAU & Florence YVARS
le 27 décembre

ILS SE SONT ENGAGÉS : 3 PACS

David ROLLAND & Héloïse HEBERT
le 16 mai

Alexis DODARD & Maelÿsse HENRY
le 12 septembre

Edouard MOREL & Sarah LEPELTIER
le 12 octobre

NOS PEINES : 7 DÉCÈS

Dominique BAILLOBAY
le 21 février

Jean-Pierre THIBAUT
le 09 mai

Danielle GUILCHER
le 1er juillet

Joël LETRAY
le 28 octobre

Philippe BUREL
le 07 novembre

André LELEU
le 30 novembre

Monique LECOQ
le 25 décembre

SOMMAIRE

ETAT CIVIL	PAGE 2	LES TRAVAUX 2019	PAGES 12-13
MOT DU MAIRE / SOMMAIRE	PAGE 3	LA VIE SCOLAIRE.....	PAGES 14-15
LA VIE COMMUNALE	PAGES 4-6	LA VIE ASSOCIATIVE.....	PAGES 16-17
NOS COMMERCES ET SERVICES	PAGE 7	QUELQUES INFOS SUR	PAGE 18
L'ANNÉE 2019 EN IMAGES	PAGES 8-9	LES INFOS COMMUNALES	PAGE 19
IL ETAIT UNE FOIS L'ECOLE A	PAGES 10-11		

LE MOT DU MAIRE

BIEN CHERS TOUS,

L'année 2020 s'ouvre à nous. J'espère sincèrement qu'elle vous apportera joie, bonheur et réussite, et qu'elle vous permettra de conserver ou de recouvrer la santé, notre bien le plus précieux. 2019 a été une année difficile pour la France, marquée par les dérèglements climatiques, des accidents et événements dramatiques et, bien évidemment, le mouvement des Gilets Jaunes : les inquiétudes, les interrogations qu'ils ont exprimées ont-elles vraiment débouché sur des solutions satisfaisantes ? Certes, le Grand Débat National lancé par le Président de la République lui a permis de mieux connaître notre pays et ses habitants, et de découvrir le rôle essentiel des Maires et élus locaux, comme il l'a affirmé lors du Congrès de l'Association des Maires de France en novembre dernier. Ce sont des propos encourageants, mais les actes doivent suivre ! La France est riche de la diversité de ses territoires et de ses communes, grâce à l'engagement de celles et ceux qui les font vivre, les animent, les développent, y créent des liens sociaux. La recherche du bien vivre ensemble a toujours été notre priorité, à Sainneville et dans le canton de Saint Romain de Colbosc. Notre village possède de nombreux atouts : de multiples équipements, des services de proximité, des commerçants, des artisans, des professionnels de santé, des entreprises...qui vont encore s'accroître dans les mois qui viennent. Sans oublier les associations qui contribuent amplement à animer et embellir notre commune. Le cadre et la qualité de vie à Sainneville sont reconnus et appréciés.

Ce nouveau numéro de notre bulletin vous en donnera un aperçu.

Par ailleurs, en 2019, la Communauté Urbaine du Havre a été instaurée. La majorité des élus de Caux Estuaire, qui s'est retrouvée absorbée par la nouvelle structure, étaient tout comme moi opposés à ce changement, mal préparé, pas négocié, et qui nous faisait perdre de l'autonomie et du pouvoir de décision sur nos projets. Après un an de fonctionnement, je reste persuadé que cette structure n'est guère adaptée à nos communes rurales, et que bien des améliorations sont indispensables. Lors de nombreuses réunions, nous avons négocié et obtenu des résultats positifs, comme l'étalement des augmentations de vos impôts et taxes. Mais nous déplorons l'insuffisance de concertation réelle et les multiples et coûteuses études, une certaine méconnaissance des réalités dans nos villages. Nous regrettons la perte de proximité et d'autonomie pour nos communes, leur marginalisation, ainsi que la réduction de nos moyens pour défendre nos équipements cantonaux comme le nouveau Centre Aquatique, la Maison de Santé ou l'École de Musique. Est-il normal que les travaux nécessaires sur nos routes communales, nos besoins en éclairage public, l'attribution de nos logements sociaux soient décidés au Havre ? En 2020 nous aurons donc encore bien des combats à mener pour faire entendre la voix de nos communes, de notre canton et de leurs habitants. Notre équipe municipale, nos collaborateurs, nos associations et leurs bénévoles, nos collègues élus y consacreront toute leur énergie.

Alors, toutes et tous ensemble, faisons en sorte que 2020 soit une excellente année !



Denis MERVILLE
Conseiller Départemental
Maire de Sainneville-sur-Seine



Permanences de la Mairie

La Mairie est ouverte au public :
Le LUNDI de 16h00 à 18h30
Le JEUDI de 16h00 à 18h00
(en présence d'un adjoint)
Le MERCREDI de 10h00 à 12h00
(permanence du secrétariat)

Permanence de Denis MERVILLE
Conseiller Départemental, Maire

Le SAMEDI de 09h30 à 11h00
(confirmée par voie de presse, affichage et site internet)

ou sur rendez-vous Tel : 02.35.20.90.07
Mail : mairie-sainneville-sur-seine@wanadoo.fr

LA VIE COMMUNALE : INFOS UTILES

Elections 2020

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020 (s'il y a un deuxième tour).

- **L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.**

Possibilité de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

- **La possibilité pour le citoyen de vérifier sa situation électorale directement en ligne.**

Avec la mise en place du REU, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne.

- **L'inscription en ligne généralisée.** Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr
Pensez à vérifier votre situation électorale !

Salle des fêtes

Capacité de 80 personnes pour un repas.

Signature du contrat de location et remise du chèque de caution obligatoires pour la réservation.

État des lieux à l'entrée et à la sortie.

Prix de la location pour les Sainnevillais (tarifs en vigueur depuis le 1er juillet 2018) :

(personnes extérieures, prendre contact avec la mairie pour recueillir un accord)

1 journée : 220€ 1 weekend : 340€ Vin d'honneur : 120€

Les manifestations et événements organisés par la mairie et les associations sont prioritaires.

Le règlement est disponible en mairie et sur le site internet.

Pacs

L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) peut se faire en mairie. Un dossier à remplir par les deux partenaires vous sera donné. Un rendez-vous avec le maire vous sera ensuite proposé pour la signature du Pacs.

Sortie de territoire pour les mineurs

Les mineurs se rendant à l'étranger sans être accompagnés d'un représentant légal doivent être munis d'une autorisation de sortie du territoire. Il s'agit d'un document signé par le responsable légal accompagné de sa carte d'identité et avec lequel voyage l'enfant.

Recensement militaire

Obligatoire pour les jeunes, filles et garçons ayant 16 ans. Se présenter à la mairie avec une carte d'identité les mois suivant votre anniversaire. Depuis peu vous pouvez suivre toutes vos démarches par le site majdc.fr à la suite de votre recensement.

Attention l'inscription aux examens et permis de conduire en dépend !

Le règlement du cimetière

Nous vous rappelons qu'un nouveau règlement a été élaboré et approuvé en décembre 2017 avec notamment les nouveaux tarifs et durées de concessions. Il est affiché à l'entrée du cimetière et consultable en mairie.

Bibliothèque municipale

Venez retrouver votre petit coin de lecture préféré à l'étage de la mairie !

Ouverture de la bibliothèque :

Lundi et jeudi de 16h00 à 17h30

Mercredi de 11h00 à 12h00.

Nos bénévoles seront heureuses de vous accueillir.

Fil Bus

Notre commune faisant partie de la Communauté Urbaine, un service de transport à la demande pour se déplacer d'arrêt en arrêt sur tout le territoire de la Communauté Urbaine a été mis en place le 2 décembre dernier.

Accessible du Lundi au Vendredi (de 08h30 à 17h30) avec présentation d'un titre de transport LIA.

Plan des arrêts accessible sur le site de la mairie.

Dès sa mise en place, nous avons réagi car il n'est pas possible d'aller à St Romain mais seulement en gare d'Etainhus et de St Laurent - Gainneville. Nous espérons être rapidement entendus !

LA VIE COMMUNALE : INFOS UTILES

Demandes de cartes d'identité et de passeports

Désormais, il faut s'adresser à une mairie habilitée par la Préfecture.

Sur notre secteur (sur rendez-vous uniquement) :

Saint-Romain de Colbosc (02.32.79.24.60) Gonfreville l'Orcher (02.35.13.18.00) Montivilliers (02.35.30.28.15)

Veillez-vous y prendre suffisamment tôt car les délais peuvent être variables.

Numéros utiles

112 - numéro d'urgence européen

15 - SAMU

17 - Police Secours
Gendarmerie

18 - Sapeurs pompiers

114 - numéro urgence pour sourds
et malentendants

116 000 - Enfants disparus

09.69.39.56.34 -urgence VEOLIA

09.72.67.50.76 - urgence ENEDIS

32 37 - Groupe pharmacies de garde

02.32.73.32.33

Médecin de garde de Saint-Romain
de Colbosc

02.32.73.33.32

Groupe Hospitalier de
Jacques Monod

02.32.73.32.33

Domus Médica
(Le Havre)

Propriétaires de chiens



Merci de laisser les trottoirs, les espaces verts, l'entrée du cimetière propres, des sanctions pourraient être appliquées.

Par décision du Conseil Municipal en date du 1er juillet 2019 toute capture de chiens divaguant sur la voie publique sera passible d'une amende de 30€ plus 10€ par jour de garde.

Il peut sauver des vies : Notre défibrillateur

Un défibrillateur est installé près du terrain de tennis.

Cet appareil peut sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque...

Pour toutes informations complémentaires, contactez la mairie 02.35.20.90.07

Des démonstrations pratiques sur son utilisation sont possibles !

Adressez-vous à la mairie.

Nids de guêpes et frelons

Ouvrez l'œil ! En cas de présence d'un nid de frelons ou de guêpes chez vous ou sur le domaine public, n'intervenez pas car vous pourriez sérieusement être piqués. Contactez sans attendre la mairie pour que nous puissions intervenir. La mairie prendra en charge la moitié du coût de destruction du premier nid de guêpes uniquement (si la demande bien sûr est faite par la mairie). Le Conseil Départemental participera aussi à hauteur de 30€.

Urbanisme

Une autorisation municipale est obligatoire avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation. Renseignez-vous en mairie pour connaître les démarches à suivre afin d'obtenir soit un permis de construire ou une autorisation préalable de travaux.

A propos de notre PLU

Appelé à remplacer notre POS, le Plan Local d'Urbanisme doit fixer le développement de la commune, la réglementation des constructions et autres ... pour les 10 ans et plus à venir.

Hélas contrairement à notre volonté, il n'a pas pu être terminé pour le 31 décembre 2019. En effet, la responsable de cabinet Espace Urba' avec lequel nous travaillons a connu de gros problèmes de santé qui ne lui ont pas permis de tenir les dernières réunions et de préparer l'enquête publique prévue pendant l'été 2019.

En outre, La Communauté Urbaine a maintenant une compétence en ce domaine et il nous a fallu faire le point avec elle.

Ce n'est qu'en décembre, que nous avons pu relancer les derniers travaux notamment la mise à jour et arrêter le calendrier pour 2020.

SAINNEVILLE

Ma commune en chiffres

2019

Population municipale

861 habitants
au dernier recensement

Population
départementale
1,249 millions
habitants



Population
départementale
1,256 millions
habitants

2016

Population municipale

844 habitants

Densité de la
population

121 hab/km²



15 entreprises

Nombre d'enfants inscrits à l'école
des Pommiers

Maternelle

27

Primaire

58

Total 85 enfants



Nombre de femmes
de 18 ans et plus **345**



344

Nombre d'hommes
de 18 ans et plus



Répartition de la population

Moins
de 18 ans
178

soit 20%

Entre 18
et 25 ans
57

soit 7%



Entre 25
et 65 ans
467

soit 54%

Plus
de 65 ans
159

soit 19%

Résidences principales

331



12

Résidences secondaires

NOS COMMERCES ET SERVICES

Sainneville est un des rares villages à posséder des commerces et artisans nombreux. Depuis de longues années, la municipalité contribue à ce dynamisme pour maintenir la vie du village et ainsi offrir aux habitants, commerces et services de proximité. N'hésitez pas à leur rendre visite!

NOUVEAU en 2020 : un poissonnier et une orthophoniste viendront rejoindre nos commerces et services.

MALVINA COIFFURE

COIFFURE HOMMES,
FEMMES, ENFANTS
SUR RENDEZ-VOUS

du lundi au samedi
fermeture du salon le mercredi
02 35 13 88 94



LE SAINNEVILLAIS BAR-TABAC

VENTE JOURNAUX (PRESSE
LOCALE ET RÉGIONALE)
JEUX DE GRATTAGE
ET DE TIRAGE
DÉPÔT DE GAZ - POINT POSTE

Tous les jours
sauf le mercredi 6h30-19h30
Dimanche jusqu'à 13h00
02 35 30 56 27



AU PAIN CHAUD BOULANGERIE CLERON

Pain chaud
(à 12h00 16h00 18h30)
Pâtisseries, viennoiseries,
sandwichs, pizzas ...
(faits sur place)

du mardi au samedi : 06h30 - 13h00
16h00 - 19h30
dimanche : 7h00 - 13h00
02 35 20 89 80



ESPACE FRAICHEUR

ÉPICERIE, CHARCUTERIE,
PRIMEURS, PRESSE

du lundi au samedi
7h30-12h30 / 15h30 - 19h30
(sauf le mercredi) dimanche
8h30 - 12h30
(livraison possible des achats)
02.35.30.48.14



NOUVEAU EN 2020 POISSONNERIE

VENTE DE POISSON
SUR LA PLACE DE LA
MAIRIE

Tous les jeudis
de 15h30 à 18h30
Commande possible
06 22 90 00 39



GARAGE HEDA

RÉPARATION
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
DÉPANNAGE
POSE DE PARE-BRISE
VENTE DE VÉHICULES
D'OCCASION

du lundi au samedi
02 35 30 65 24



NOS SERVICES DE SANTÉ

Infirmières diplômées d'État
Sandra LEMAITRE
Amandine LECARPENTIER
Soins
Aides à la toilette à domicile
Sur rendez-vous
02.35.30.16.61

NOUVEAU EN 2020

Orthophoniste
Mathilde SIEURIN
Diplômée d'État
Consultation sur
rendez-vous
(ancienne mairie)
02.32.73.05.67

Masseur - Kinésithérapeute
Quentin TANGUY
Diplômé d'État
Consultation sur rendez-vous
02.35.20.01.29

L'ANNÉE 2019 EN IMAGES

Voeux 2019 : un moment de convivialité en début d'année



La remise de médailles du travail à des Sainnevillais et Sainnevillaises méritants



La Fête des mères : elle est toujours bien suivie



Salon de l'Agriculture



L'accueil des nouveaux habitants : Il se fait régulièrement



La cérémonie du 8 mai 1945



Éducation à l'environnement : pour un village toujours accueillant



Théâtre ; La troupe de Norville en Fête



La fête du Cirque initiée à St Romain par Caux Estuaire



L'ANNÉE 2019 EN IMAGES



La fête de l'école : à la veille des vacances, la joie régnait



La rentrée des classes : avec la réouverture d'une quatrième classe et un nouvel enseignant



La kermesse du Comité des fêtes : la seule encore sur le canton



Sortie du village à Chausey



Octobre Rose : les enfants y participent chaque année



La remise des prix du Fleurissement : un moment toujours agréable



le 11 Novembre commémoré



Noël, un moment magique pour les petits et les grands



IL ÉTAIT UNE FOIS ...

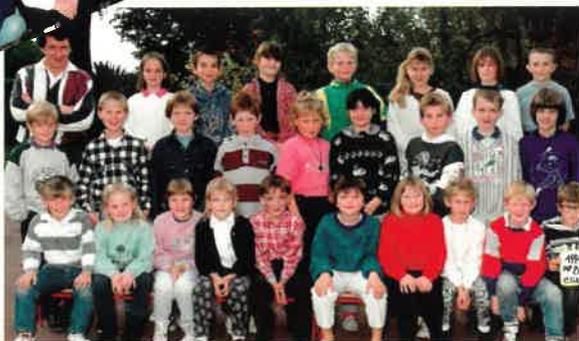
L'école de Sainneville...

Ouverte en 1843, elle n'a cessé d'évoluer depuis toutes ces années,

Passant d'une école exclusivement masculine à une école mixte.

Par la suite, l'école dite "des Pommiers" (inaugurée en 2000) s'est transformée :
D'une unique classe à quatre classes aujourd'hui. Elle n'a pas fini de nous surprendre !

Voici en quelques photos son évolution sur un demi siècle (1948-2000)



... L'ÉCOLE À SAINNEVILLE

Né en 1933, le fils du dernier forgeron du village écrit en 2012 un texte relatant sa scolarité à Sainneville de 1938 à 1945. Au-delà du simple témoignage, ces quelques extraits nous permettent de nous plonger dans la vie du petit Bernard Quesnel, du haut de ses 10 années,

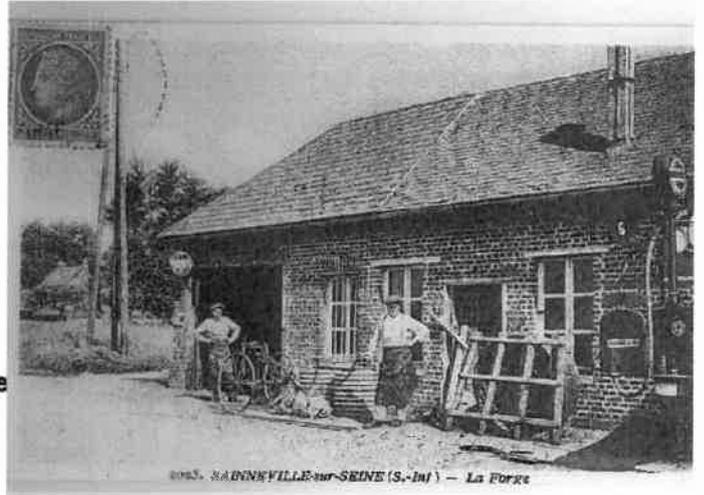
Ma scolarité à Sainneville

1938 : Ma première rentrée scolaire s'effectue en octobre 1938, sous la conduite de Monsieur PENAUD, instituteur et aussi secrétaire de mairie.

L'unique salle de classe est attenante au logement de fonction et à la mairie.

Les élèves disposent d'un cour de récréation et d'un préau contigus au cimetière (actuelle ancienne mairie).

1939 : Octobre 1939, Monsieur PENAUD mobilisé, la classe est confiée à un instituteur habitant une maison à La Cour Souveraine, Monsieur BLONDEL.



2500. • SAINNEVILLE-sur-SEINE (S.-Inf.) -- Entrée du Village.

1940 : Rentrée 1940, plus d'école pour les garçons : une unité allemande a investi les lieux.

Comment organiser la scolarité des garçons pour un effectif scolaire en augmentation?

Dans un premier temps, Mademoiselle BEHIER qui dirige l'école des filles accueillera les garçons.

Ce n'est pas encore l'école mixte mais la classe à mi-temps : les garçons le matin et les filles l'après-midi.

Avec l'arrivée des beaux jours d'autres solutions seront essayées ; la classe dans une étable, celle de Monsieur BAUDU, près de l'église puis dans la salle de

La demeure de la sœur du maire Gaston MAZE.

1941-1945 : Pas d'instituteur avant 1945, il faut attendre le retour des prisonniers de guerre. Ce sont donc des institutrices qui assurent les cours. Pour ma dernière année, avec une institutrice chevronnée dont j'ai oublié le nom mais qui venait de Graimbouville, j'ai pu passer avec succès l'examen d'entrée en sixième. Comment les Allemands occupaient-ils l'école, je n'en sais rien car je n'ai guère approché les lieux pendant cette période. Je n'y reviendrai qu'en 1945 pour saluer mon premier instituteur Monsieur PENAUD.



SAINNEVILLE SUR SEINE S. M. COUR SOUVERAINE

LES PRINCIPAUX TRAVAUX 2019

Restauration de la façade sud de l'Église

Après les travaux effectués les années précédentes, en particulier dans le cimetière et sur la voûte du porche, c'est la façade sud de l'Église qui nécessitait quelques travaux.

C'est un vrai coup de jeune pour notre Église qui rappelons-le est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Les travaux pour le mur de notre cimetière ont été effectués juste avant Noël



La commune de Sainneville sur Seine réalise la

Restauration de la façade Sud de l'ÉGLISE SAINT MACLOU

Edifice inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques
Permis de construire n° 076 551 15 F 0001

Coût de l'opération : 98 798 € HT

Financement :



Commune de Sainneville sur Seine 55 457 € HT

DRAC de Normandie 19 263 € HT

Conseil Départemental de Seine Maritime 24 078 € HT

Communauté urbaine LE HAVRE SEINE METROPOLE 27 728 €

Amélioration de l'éclairage public

Afin de soigner l'environnement et faire des économies d'énergie l'éclairage public a été amélioré. Chaque lampe LED donne une économie de 30% par rapport aux anciennes mais aussi une baisse du contrat d'abonnement sur certaines armoires EDF. Le programme de remplacement se poursuivra pour arriver à 100% sur notre réseau d'éclairage public.



Route du Château

Comme nous l'avions prévu, la Communauté Urbaine a refait la route du Château, pris en charge par la commune (transfert de charges)

Nouvelles décorations de Noël

Chaque année vous pouvez découvrir les décorations choisies par nos soins pour illuminer notre commune, avec des couleurs repensées régulièrement.

Les nuits des 24 et 31 décembre elle restent allumées grâce à l'intervention manuelle d'un élu.



Remplacement de la porte de sortie de la maternelle

Avec le nombre croissant d'élèves, la sortie de la maternelle se fait maintenant côté cour de façon à fluidifier cette heure d'affluence. Cette porte répond aux normes antipanique ainsi qu'à la facilité de service.

Aménagement d'un portail accès pompiers à la Mare du Héroboc

Propriété de la commune, la mare du Héroboc est reconnue comme un point d'eau en cas de sinistre, en complément des bornes déjà existantes.



Ouverture d'une quatrième classe

Cette année, le nombre d'élèves ayant augmenté, nous avons dû réorganiser nos locaux pour accueillir une nouvelle classe. En effet, à la rentrée 2019, une partie de nos 85 élèves ont pu être accueillis dans l'ancienne bibliothèque : la classe de Thibaut GUELT avec sa classe de CE1/CE2

Cette année nous accueillons un nouveau professeur des écoles qui se charge de la classe des CM1/CM2 : Sylvestre JONQUAY.

Travaux de peinture à l'école

Nous avons terminé le programme de peinture à l'intérieur des classes et le couloir de l'école. Il reste encore les sanitaires que le service technique assurera cet hiver.



Remise en état de la clôture en bois du City stade

Hélas détériorée et pas seulement par le temps, il a fallu la remettre en état au printemps dernier.

Aménagements à la cantine

Les effectifs ayant augmenté subitement, il a fallu équiper notre cantine de nouveaux équipements facilitant ainsi le travail de Cindy et Véronique.

Fin des aménagements prévue début 2020.

Aménagement d'un vestiaire féminin pour l'équipe technique



La mixité des agents a ses avantages, elle exigeait toutefois que Béatrice dispose de son propre vestiaire. C'est chose faite !



Les principaux travaux prévus pour 2020

- Etude pour la construction d'une nouvelle cantine
- Sécurisation de la traversée du Village (RD234) et de la Cour Souveraine (RD31) suite aux études engagées avec le Département et le CAUE.
- Travaux de voirie et de marquage au sol (place de l'Église...)
- Réfection de l'ensemble des STOP
- Réfection de la place de l'Église en incorporant les besoins des personnes à mobilité réduite
- Remplacement de la porte d'entrée de l'ancienne mairie
- Entretien du mobilier urbain (habillage bois des transformateurs électriques et de certains abribus) et du patrimoine communal (démoussage des façades et des murs)

LA VIE SCOLAIRE

Au cours de l'année 2018/2019, l'école du village comptait 82 élèves et trois classes. Grâce à l'investissement des enseignants et à la participation des parents, les élèves ont pu vivre différentes expériences.

La classe de CP/CE1 a participé à une classe eau, pendant laquelle ils ont appris le circuit domestique de l'eau, le cycle de l'eau et à quoi sert l'eau.

Ils se sont aperçus de son importance pour la vie quotidienne de tous les êtres vivants.

Les élèves ont pu visiter la station d'épuration du village, le port du Havre en bateau ; découvrir la faune et la flore d'Aquacaux à Octeville sur Mer. Ils ont également observé la faune de la rivière du Parc de Rouelles.

Les élèves de cette classe ont également découvert la pratique du cirque grâce au projet CLEAC organisé et financé par Caux Estuaire. A travers cette discipline, les élèves ont pu tester et dépasser leurs limites ; et apprécier une nouvelle catégorie sportive.

Les élèves de Maternelle ont découvert pendant cette année, la vie à l'époque du Moyen Age et des chevaliers.

Ils se sont rendus au Château d'Harcourt pour découvrir un château fort et observer la vie à l'époque des princes et des princesses. Ils nous ont d'ailleurs offert un magnifique spectacle de danse autour de ce thème en fin d'année.

La classe de CE2/CE1/CE2 a pu, quant à elle, s'initier à la pratique du théâtre à travers le projet CLEAC organisé et financé par Caux Estuaire. C'est ainsi qu'ils ont pu assister au spectacle intitulé « Réfugiés » au Volcan suivi d'une rencontre avec les acteurs, et ont pu nous offrir une interprétation d'une pièce autour du respect lors du spectacle de fin d'année à l'école.

Les élèves se sont également rendu à la Ferme d'Épaville en juin 2019 pour travailler sur le thème « De la graine à votre assiette »

Cette année 2019/2020, l'école compte 85 élèves et 4 classes. En ce début d'année, les élèves ont travaillé sur le thème des sorciers, sorcières et ont fêté Halloween.

Tous les élèves se sont retrouvés pour chanter, danser et déguster des mets réalisés par eux-mêmes. La plupart étaient déguisés pour cette occasion. Ce fût une belle journée festive !





Dans la classe des CE1-CE2, de futurs apprentis sorciers sont formés depuis septembre.

Comme dans l'univers d'Harry Potter, les élèves ont été répartis en quatre maisons lors de la rentrée : les Centaures, les Phoenix, les Dragons et les Pégases. Chacun des quatre groupes occupe un îlot de tables, et peut gagner des points en résolvant correctement les exercices, en travaillant en groupes calmement, etc.

À la fin de chaque période, la coupe des maisons est remise à l'équipe qui a obtenu le plus de points. Pour cette première période, ce sont les Dragons qui ont été sacrés vainqueurs.

Le projet sur l'année se conclura par un voyage de trois jours au cours duquel les enfants obtiendront leur brevet d'apprentis sorciers.

Le World Clean'up Day 2019

A première vue, Sainneville est un village propre mais, en y regardant de plus près, nous avons trouvé de quoi remplir 6 sacs-poubelle de déchets en une heure de l'école au stade.

Quelques personnes prennent la ville pour une poubelle en jetant leur détritrus par terre.

Nous ne trouvons pas cette attitude correcte mais préférons celle des gens qui ramassent les déchets, le plus souvent ceux des autres d'ailleurs.

Essayons de montrer l'exemple :

<< Il faut arrêter de jeter du plastique par terre car tout cela se retrouve dans la mer ! >> dit Diego.

<< Les gens ne se rendent pas compte que 80 % des déchets jetés à terre finissent dans la mer par l'action du vent et de la pluie >> explique Noam.

(Source : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/dechets-marins>)

<< Donc essayons de notre côté de faire quelques petits ramassages de déchets ou d'essayer de ne plus jeter de déchets par terre >>, dit Emilie.

**Faisons de notre mieux pour que la terre reste propre.
Comme dans l'histoire du colibri, << Faisons notre part ...>>**

(par la classe des CM1/CM2)

NOS ASSOCIATIONS



La mutation du football amateur

S'adapter ou mourir !

l'ESPC aura été le précurseur d'une mutation maintenant fortement engagée.

Où serions-nous si nous n'avions pas anticipé cette évolution il y a déjà plus de dix ans ?

Plus beaucoup de clubs n'arrivent seuls, à programmer au moins une équipe dans chaque catégorie, cette difficulté se fige dès les U15 ? Âge où les loisirs se détournent vers les jeux informatiques, alors que les besoins vitaux sont autre part !

Chez nous la nouvelle saison s'annonce pleine pour les catégories jeunes avec un nombre conséquent de nouveaux licenciés, pour certains délaissés de leurs clubs parce que : « n'ayant pas assez de qualité » ?

Notre sport ne serait-il seulement réservé aux élites ? Sommes-nous toujours dans un esprit de sport populaire? Notre message ? « Le sport avant le score » Alors nous vous souhaitons tous la bienvenue, vous qui avez envie de faire « juste » du sport.

Cet été nous avons pu vivre un formidable événement sportif au Havre, les licenciés ont pu vivre des moments fort de football, d'ambiance familiale comme seul le foot féminin sait drainer.

Ces vertus ont fait pousser la porte des vestiaires à de jeunes filles qui ont rejoint notre école de foot.

L'encadrement du club s'est étoffé avec de nouveaux éducateurs fédéraux tant en jeune qu'en seniors. Ces bénévoles mettons les un peu à l'affiche ! Ils sont une quarantaine à graviter autour du club, ce don de temps (et aussi d'argent, indirectement) qu'ils font à la communauté est une force pour l'ESPC. La partie visible du weekend ne doit pas occulter l'implication sur le travail de préparation, d'administration, de communication et de gestion des manifestations vitales pour l'économie de notre structure. De surcroît leur joie de vivre entraînent quelques parents à filer la main à toutes ces petites tâches annexes. Merci à tous !

La prospection de nouveaux sponsors aura aussi permis de capitaliser pour mettre en place un stage de printemps de haute tenue, où tous les enfants accueillis ont reçu un équipement de foot complet pour passer deux jours autour du sport...et pas que du foot, découverte du badminton, du basket, du hand et pour clôturer ce programme varié, une sortie à la découverte des coulisses du stade Océane et assister à un entraînement des pros du Hac.



L'association Cap développement œuvre depuis 25 ans dans la coopération internationale pour un monde plus paisible et plus harmonieux. Les actions menées visent à aider les populations de la région de Nouna, ville du nord-ouest du Burkina Faso à améliorer leurs conditions de vie : construction d'écoles primaires, de dispensaires, soutien aux activités socio-économiques (moulins pour les femmes, maraîchage, banques de céréales...).

L'association s'appuie sur une base humaine et matérielle locale : au sein de la maison des associations, les personnels prospectent, étudient les projets, rédigent les demandes et ici en Normandie, cap développement apporte un soutien technique et cherche des partenaires financiers.

En 2019, Cap développement a construit un collège de 4 classes dans le village de Konankoïra grâce à un don posthume d'une adhérente et une dotation de l'Agence des micro-projets de développement. La rentrée scolaire a eu lieu le 1 octobre 2019 dans ce nouveau collège. En 2020 va démarrer la phase II du projet Dji Doni Djan mené en coopération avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, visant à construire et rénover 6 forages et 30 latrines publiques.

La pétanque

Reprise de la saison 2020, des rencontres très amicales et sympathiques vous seront proposées sur le boulo-drome à côté du terrain de foot. Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour le début de la saison. Rendez-vous tous les 1er samedis du mois à partir de Mars 2020 à 14h00.

Vous avez aussi la possibilité d'inviter un ami ou un membre de votre famille.

Pour tout renseignement, adressez-vous à :

Philippe BANVILLE (06.35.90.31.88) ou Gérard JOURNO (06.51.65.66.06)

NOS ASSOCIATIONS

Le Sainnevillais toujours plus généreux ...

Organisée depuis plus de trente ans, la collecte faite dans tous les foyers par les élus et membres du CCAS, en faveur de la Ligue contre le Cancer a atteint les 4 202€.

Le produit a été remis au Président de la Ligue de Seine-Maritime, le Docteur Yvon GRAIC en novembre dernier. Il servira à doter nos établissements dont le centre Becquerel d'équipements toujours plus performants à un moment où, hélas le cancer touche de plus en plus de familles.

Un grand merci à tous pour votre générosité et votre solidarité renouvelées.

Quant au Téléthon et l'ensemble des manifestations organisées, elles ont rapporté 1 103€

Club des Aînés

Vous avez 65 ans et plus ? Venez nous rejoindre au club des Aînés pour partager des moments conviviaux et amicaux.

Tous les 1er mardis du mois (parfois plus), les seniors de notre village se retrouvent pour jouer aux cartes, aux dominos à la salle des fêtes. Au cours de l'année vous pourrez aussi participer à la Fête de l'Amitié du Canton et au voyage proposé par la municipalité. Enfin pour clôturer la saison, la présidente Madame Marie-Claire BARREE et toute sa petite équipe vous convieront pour un buffet campagnard festif !

N'hésitez pas à nous rejoindre !



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de Sainneville sur Seine a fêté sa 52ème Kermesse elle a eu lieu au même endroit que les années passées dans un nouveau décor avec des stands plus allégés, quelques stands ont disparu et de nouveaux les ont remplacés.

Les stands autour du terrain, en grand nombre, ont offert des loteries pour les enfants et les adultes. Les bénéfices obtenus ont été reversés aux associations qui ont participé à l'évènement à l'occasion du goûter de Noël.



Association Sainnevillaise de Culture et de Loisirs

Avec ses 55 adhérents, adultes comme enfants, l'association vous propose tout au long de l'année des activités diverses et variées.

Pour les enfants :

bricolages, chant, danse, cuisine, gym, théâtre, informatique, bibliothèque et jeux divers.
Tous les mardis de 16h30 à 18h00 à la salle culturelle avec Brigitte, Yvonne et Olivia.

Pour les adultes :

Country tous les mercredis de 19h30 à 20h30
Randonnée pédestre tous les jeudis de 09h30 à 11h30
Pilates tous les jeudis de 19h00 à 20h00
Zumba tous les jeudis de 20h00 à 21h00

L'ASCL propose aussi des locations de costumes tous les jeudis de 18h00 à 19h00.

Tout au long de l'année des activités vous seront proposées : Halloween, Atelier de Noël, Marché de Noël, Bal costumé pour enfants, Chasse aux œufs, Foire à tout, Soirée Country ...



QUELQUES INFOS SUR

Le ramassage des ordures

Dans notre commune, le ramassage des poubelles grises et jaunes est effectué le VENDREDI matin y compris pour l'Impasse du Clos Viger.

Le ramassage dans les impasses du Héroboc, Grènesé et le chemin du Héroboc, est réalisé le MARDI matin par un camion à gabarit réduit.

Quelques précautions sont à prendre pour le ramassage de nos ordures :

Les bacs doivent être sortis la veille au soir, à partir de 18h00 et non le matin même (les heures de collecte peuvent être modifiées sans avis aux habitants) et être récupérés au plus tard le soir de la collecte à 20h00.

(ATTENTION : les dates de collecte peuvent être modifiées en cas de jours fériés, intempéries ...)

Le ramassage des déchets doit pouvoir se faire sans gêne particulière par les véhicules de collecte. Les arbres, haies et arbustes appartenant aux riverains doivent être correctement élagués de manière à permettre le passage de véhicules de 4 mètres.

Rappelons qu'organisé précédemment par Caux Estuaire, il l'est aujourd'hui par la Communauté Urbaine.



Les encombrants et les déchets verts

Depuis le début des années 2000, une déchetterie a été mise en place à Saint-Romain de Colbosc pour les communes du canton. Vos déchets doivent y être portés selon les horaires suivants :

Hiver (du 01/11 au 31/03) : **lundi, mercredi, vendredi et samedi**

De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Été (du 01/04 au 31/10) : **lundi, mercredi, vendredi et samedi**

De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

mardi uniquement de 13h30 à 18h00

Antérieurement, notre commune avait organisé le ramassage des déchets verts et des encombrants en porte à porte.

Celui-ci a été maintenu, notamment pour les personnes n'ayant pas la possibilité de se rendre à Saint-Romain.

Payé par la commune à Caux Estuaire, il l'est maintenant à la Communauté Urbaine du Havre.

Celle-ci nous fixera les dates en 2020 et applique un règlement particulièrement **strict** dont certains d'entre vous ont été victimes en 2019.

Le règlement qui comporte une dizaine de pages est disponible à la mairie ou sur le site internet.



L'élagage et l'entretien de la Végétation

Pour la sécurité et le bien-être de tous :

- élaguer régulièrement vos haies, talus et arbres (respecter la hauteur de 2m en mitoyenneté)
 - respecter les horaires d'utilisation des appareils sonores de bricolage et de jardinage fixés par le Préfet
(Lundi-Vendredi 8h30/12h - 14h/20h, Samedi 9h/12h - 14h30/19h, Dimanche et Jours Fériés 10h/12h)
- En cas d'incident ou d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

Les déchets verts doivent être emmenés à la déchetterie communautaire de Saint-Romain de Colbosc.

LES INFOS CANTONALES

Centre Médico-Social du Département

Assistante sociale, puériculture, soins infirmiers et médecin PMI sont les services proposés dans ce centre dépendant du Département.

Accueil en semaine 8h30-12h00 et 13h30-17h00
Rue Jules Lemercier à Saint-Romain de Colbosc
Tél : 02.35.20.10.00

Covoiturage

Pour inciter au covoiturage et notamment se rendre sur son lieu de travail, le Département de Seine-Maritime a créé le site Covoiturage76. Il est gratuit et simple d'utilisation. Il met en relation des personnes souhaitant covoiturer.

Des aires ont été aménagées dans notre canton, vous trouverez une aire près du Pont de Tancarville et une autre au Carrefour des Bleuets près de l'Autoroute A29
Pour plus d'informations : www.covoiturage76.net



Association Gérologique

(Locaux du Centre Hospitalier de St Romain)
Services d'aide à domicile (aide-ménagère, garde à domicile...)
Devis et visites gratuits.

Reponsable : Mme FOLLAIN Tél : 02.35.20.00.16
Courriel : agcsr2@wanadoo.fr

Maison Pour Tous

De nombreuses activités sportives, éducatives, culturelles, ludiques sont proposées tout au long de l'année pour tous les âges.

Tél : 02.35.20.00.16
www.mptsr.asso.fr
Avenue du Général de Gaulle,
76430 St Romain de Colbosc

UFC QUE CHOISIR

Antenne locale du Havre de l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir
Permanence des conseillers le deuxième mercredi du mois de 14h00 à 17h00 à la mairie de Saint-Romain

La Mission Locale

La mission locale accompagne les jeunes de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi, avec ou sans formation.

Mairie annexe - Rue des Halles
76430 Saint-Romain de Colbosc
Tél : 02.35.30.21.19



A.G.I.R.E

L'association AGIRE76 propose des services tels que l'entretien des espaces verts, le ménage, le repassage, la garde d'enfants (de plus de 3 ans), la manutention, le bricolage et le déménagement aux particuliers, entreprises et collectivités. Tél 02.35.38.68.71

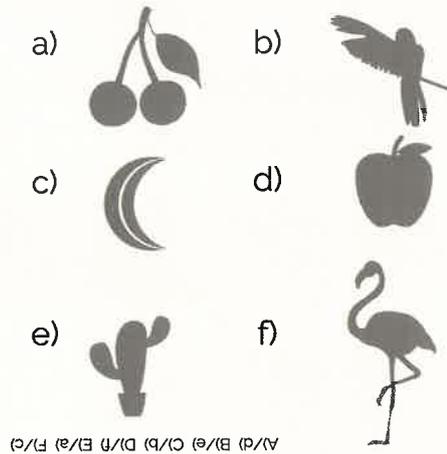
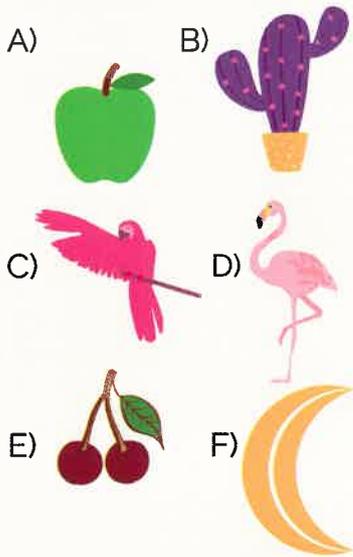
QUELQUES DATES À RETENIR POUR 2020

13/01 Vœux du Conseiller Départemental
 16/01 Vœux aux Sainnevillais
 26/02 Sortie au Salon de l'Agriculture
 15/03 Elections Municipales (1er tour)
 03/04 Théâtre
 Foire à tout par l'ASCL (date à confirmer)
 07/05 Commémoration du 8 mai 1945
 06/06 Fête des Mères
 28/06 Vide-Grenier de l'école

23/08 Kermesse (à confirmer)
 13/09 Randonnée Pédestre
 Sortie du Village en automne
 (date à confirmer)
 10/11 Commémoration du 11 Nov. 1918
 11/12 Concert de Noël
 17/12 Noël des enfants de l'Ecole
 19/12 Noël des Aînés

JEUX

Retrouve l'ombre qui correspond à l'image



Aide Mérida à retrouver son arc.

